



**3** Si la demande porte sur une classe de 1<sup>re</sup> Technologique, émettre au moins 2 vœux en voie Technologique (ou Générale).

**4** Abibac, Bachibac, section internationale chinois ou franco-britannique.

**5** Les enseignements optionnels sont indiqués à titre informatif et ne font pas l'objet d'une affectation hors « création et Culture design » au lycée Ambroise Vollard.

**6** Pour la passerelle de 2<sup>nde</sup> GT vers une 1<sup>ère</sup> Pro : si l'avis est très favorable ou favorable ou sans opposition, deux vœux sont autorisés.

**7** Les démarches et inscriptions pour l'internat sont indépendantes des résultats de l'affectation et doivent s'effectuer auprès du chef d'établissement d'accueil.

N.B : Pour une 2<sup>nde</sup> GT, le dernier vœu doit porter obligatoirement sur le lycée de secteur.

Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> Pro, une demande en 1<sup>ère</sup> Pro dans la même famille de métiers ou de même spécialité dans le même établissement est obligatoire pour garantir l'affectation.

A ..... le .....

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

.....

.....